



Le 8 mars 2022 : Appel Unitaire Santé et Action Sociale

Ensemble pour défendre nos métiers à prédominance féminine mal rémunérés et malmenés !

La crise que traversent l'hôpital public, la psychiatrie, les EHPAD et l'ensemble des établissements du sanitaire, du médico-social et social montre les défaillances de la qualité de la prise en charge de la population dans notre pays et particulièrement celle des personnes les plus fragiles dans notre société. Les professionnel-le-s, dans ces différents secteurs d'activités hautement féminisés, subissent des conditions de travail totalement dégradées et pénibles, sont mal payé-e-s et mal considéré-e-s. C'est un scandale qu'un pays aussi riche que le nôtre n'attribue pas les financements à notre système de soins et de protection sociale à la hauteur des besoins de la population ! Et inacceptable que le gouvernement ne réponde pas à leurs légitimes revendications de demandes d'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunérations.

Les femmes sont particulièrement victimes des restrictions financières dans le domaine de la santé et du social, comme salariées de ces secteurs, mais aussi comme usagères avec l'éloignement des maternités, des centres d'IVG et comme aidantes, souvent contraintes, du fait de la réduction des durées d'hospitalisation et du développement des soins en ambulatoire, sans l'accompagnement professionnel nécessaire.

Investir dans les secteurs du sanitaire, du médico-social et du social est une urgence et cela doit passer par :

- ✓ **La création de plans de formations et d'emplois, la nécessité de revaloriser les métiers et les salaires « du soin et du social » pour les rendre attractifs et répondre à l'égalité professionnelle,**
- ✓ **L'impératif d'améliorer les conditions de travail et de réduire la pénibilité de ces métiers,**
- ✓ **L'obligation d'allouer des moyens financiers supplémentaires à notre système de santé et de protection sociale et aux établissements, par le biais de la loi de Finance et la loi de Financement de la Sécurité Sociale.**

Nous exigeons que l'ensemble de nos métiers soient revalorisés à leur juste valeur. Car cette dévalorisation salariale de nos professions fait partie de l'un des facteurs expliquant les 26 % d'écart salariaux entre les femmes et les hommes dans la société, et cela a comme conséquence de rendre nos professions de moins en moins attractives. Il faut exiger que la loi soit enfin appliquée, car elle prévoit l'égalité de salaire pour un travail égal, mais aussi pour un travail de valeur égale. Nos secteurs d'activités sont occupés très majoritairement par des femmes. Le fait d'y investir, de renforcer les services publics, de reconnaître les qualifications exercées et de créer des emplois stables permet de revaloriser les métiers à prédominance féminine, fait progresser l'égalité professionnelle et fait augmenter les salaires de toutes et tous.

STOP ! Ça suffit la discrimination et l'injustice !

Le 8 mars, toutes et tous dans la rue pour obtenir l'égalité et combattre les discriminations, violences faites aux femmes et aux salarié-e-s du sanitaire, médico-social et social privé et public !

Il est temps de prendre soin des travailleuses et travailleurs de la Santé et de l'Action sociale qui prennent soin de la population !

*A Paris, la manifestation partira à 14 h
de la Gare du Nord – République – Père-Lachaise – Théâtre de la Colline – Hôpital Tenon.
Elle sera jalonnée d'étapes symboliques en lien avec nos enjeux revendicatifs.*

